

Puissent les nombreuses marques d'estime et de sympathie qui vous entourent, mon cher Camarade, être un adoucissement à la grande douleur de votre compagne dévouée, si cruellement éprouvée et à celle de toute votre famille ?

Adieu mon cher Mélay, adieu.

La plupart des Camarades de la région avaient tenu, par leur présence aux obsèques, à donner un dernier témoignage d'amitié à Mélay, et à manifester aux siens leur douloureuse sympathie.

*Le Président
de la Commission régionale,*

LOGÉ
(Aix 1863).

MENANT (VICTOR)

Angers 1870

Menant Victor, né à Martigné-Briand (Maine-et-Loire), le 2 mars 1855, est décédé le 12 juillet 1904, à Saint-Denis (Seine).

A sa sortie de l'École d'Arts et Métiers d'Angers en 1873, il entra, comme ouvrier, aux ateliers Elwell, à Paris, où il passa près de deux années.

Après avoir accompli son service militaire comme engagé volontaire, au 1^{er} génie à Versailles, il fut attaché au bureau d'études des ateliers et chantiers Claparède et C^{ie}, à Saint-Denis, puis devint ingénieur intéressé de la maison de constructions mécaniques Rikkers, aujourd'hui De Coster, à Saint-Denis. Il quitta cette maison après 15 années de services, pour se livrer à des travaux d'ingénieur civil.

Les obsèques de notre Camarade ont eu lieu le 14 juillet; les Anciens Élèves du Groupe de Saint-Denis l'accompagnaient à sa dernière demeure; et, en raison de sa situation de conseiller municipal et de sa qualité d'ancien maire de Saint-Denis, une nombreuse assistance avait tenu à lui rendre les derniers devoirs.

Divers discours ont été prononcés. Notre camarade Chépiéd, secrétaire du Groupe régional de Saint-Denis a notamment pris la parole en ces termes :

DISCOURS DE M. CHÉPIED (Châl. 1877)
SECRÉTAIRE DU GROUPE RÉGIONAL DE SAINT-DENIS.

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

C'est le cœur bien serré que je viens, au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et en particulier au nom des Anciens Élèves du Groupe de Saint-Denis, adresser un dernier adieu à notre sympathique camarade Menant.

Nous qui l'avons connu de longues années avons su apprécier ses excellentes qualités, son bon cœur et son grand esprit de camaraderie.

Sa mort ne laisse parmi nous que regrets sincères et unanimes.

En cette douloureuse circonstance, je me fais l'interprète de tous nos Camarades pour dire à sa veuve, à son fils et à son frère si cruellement éprouvés, la large part que nous prenons au malheur qui les frappe, et pour leur adresser l'expression de notre douloureuse sympathie et de nos plus sincères condoléances.

A vous, mon cher Camarade, j'adresse, au nom de tous et en particulier au nom de vos Camarades de promotion, un dernier témoignage de notre affection et l'hommage de nos profonds regrets.

Adieu, mon cher Menant, adieu.

La Commission régionale de Saint-Denis.
